

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	13

SEANCE DU 3 JUILLET 2023

DATE DE LA CONVOCATION
28/06/2023

L'an Deux Mille vingt trois et le 3 juillet à 19 heures

DATE D’AFFICHAGE
28/06/2023

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Cyril Durand, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Benjamin Bou Aziz, Frédéric Thomas, Fabrice Mermin, Nathalie Jacquier Patrick Bastien (représenté par Clarence Appell),

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub.

Secrétaire de séance : Frédéric Thomas

DELIBERATION N°2 : Demande de subvention auprès du FDEC pour les Travaux de réhabilitation du local de l’ancienne poste

La commune a pour projet de réhabiliter le local de l’ancienne poste pour rendre ce local fonctionnel et économe en énergie afin d’en faire un lieu de vie pour les jeunes. Les travaux seront les suivants :

- Installation d’une PAC et réfection plomberie : 19 000 € HT
- Isolation du plafond et des murs extérieurs : 13 960.67 € HT
- Peintures extérieures et placo intérieur : 19 100 € HT
- Dépose intérieur poutre intérieure et rampe extérieure : 12 400 € HT
- Réfection de l’électricité : 4 750 € HT
- Pose de nouvelles menuiseries : 9 380 € HT
- Diagnostic amiante et suivi SPS : 2 170 € HT

Les travaux s’élèvent au total à 80 760.67 € HT. Le Maire demande au conseil municipal de l’autoriser à solliciter une subvention auprès du FDEC. Une demande auprès du fonds de concours de Grand Lac sera également déposée. Le tableau de financement devrait être le suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux de réhabilitation du local de l’ancienne poste	80 760.67 €	FDEC 34%	27 458.63 €
		Fonds de concours	23 655 €
		Autofinancement	29 647.04 €
Total	80 760.67 €	Total	80 760.67 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l’unanimité :


- Approuve les travaux de réhabilitation du local de l’ancienne poste et le plan de financement présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du FDEC et à signer tout document afférent à cette demande.
- Sollicite une dérogation pour le démarrage anticipé des travaux.

Fait à le MONTCEL, le 03/07/2023

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH

Le secrétaire de séance,


Frédéric THOMAS

